# GESTION DES RISQUES JURIDIQUES

## La transformation numérique

Réalisé par **Sébastien Taton** 

Sous la direction de Lélia Blin

Maître d'apprentissage : Romain Fromi

Chargé de mission : Xavier Crenn







## Table des matières

1.	Introduction		2
2.	Fiche	de synthèse	3
2	2.1.1	Présentation de l'activité en entreprise	3
	2.1.1	Entreprise d'accueil	3
	2.1.2	Maître d'apprentissage	4
	2.1.3	Travaux réalisés	4
2	2.2	Présentation du sujet du mémoire	5
	2.2.1	Contexte	6
	2.2.2	Problématique	6
	2.2.3	Ce qui est déjà connu sur le sujet traité dans le mémoire	7
	2.2.4	Ce que le mémoire apporte de nouveau	7
	2.2.5	Perspective d'utilisations de ce mémoire	7
	2.2.6	Proposition de plan	8
3.	Gloss	Glossaire9	
4.	Bibliographie10		

## 1. Introduction

Les services juridiques des entreprises sont à l'aube d'une révolution. La transformation digitale des services touche tous les domaines et le monde juridique n'est pas épargné. Hier encore au stade de « science-fiction », de nouvelles start-up nous promettent des intelligences artificielles de nouvelle génération qui seraient capables d'apporter une aide à la décision aux avocats et juristes. Le travail de recherche et d'analyse des textes juridiques risque d'être remplacé par des algorithmes capables de chercher dans des milliers de documents à la fois. Les processus juridiques eux-mêmes sont menacés par l'apparition de nouveaux acteurs souhaitant rendre la justice plus rapide et efficace.

Comment les services juridiques d'aujourd'hui vont s'adapter à ces nouvelles pratiques ? La transformation de processus juridiques complexes par l'arrivée des nouvelles technologies est-elle une opportunité ou une menace pour l'entreprise ?

## 2. Fiche de synthèse

#### 2.1.1 PRESENTATION DE L'ACTIVITE EN ENTREPRISE

#### 2.1.1 Entreprise d'accueil

Ejust est une entreprise fondée en 2015, qui propose une plateforme en ligne de résolution des litiges par voie d'Arbitrage de manière complètement dématérialisé. De cette façon, les utilisateurs de la plateforme n'ont besoin d'envoyer aucun document par courrier et n'ont jamais besoin de se déplacer dans un quelconque Tribunal, celui-ci étant en ligne sur la plateforme eJust. Cela fait d'eJust un Centre d'Arbitrage en ligne.

Il convient donc de définir ce qu'est l'Arbitrage d'un point de vue juridique. L'Arbitrage est un mode alternatif de résolution des Différends par lequel les Parties soumettent à un ou plusieurs tiers impartiaux et indépendants – le ou les Arbitre(s) – la résolution de leur Différend. Les Parties sont le Demandeur, qui est la partie ayant démarré la procédure d'Arbitrage, et le Défendeur est la Partie contre qui cette procédure a lieu.

Pour réaliser ce projet eJust a créé un réseau d'Arbitres certifiés pour l'utilisation de sa plateforme d'Arbitrage. Ces arbitres sont indépendants, impartiaux et spécialisés dans de multiples domaines du droit pour convenir à toute sorte de litige. Ce sont donc des professionnels du droit (avocats, associés de grands cabinets...) avec différents niveaux d'expertise pour correspondre aux différentes procédures.

Le projet d'eJust consistant en une diminution des coûts et délais de résolution des litiges, ces procédures promettent aussi des durées moyennes de résolution des Différends allant de 20 jours à 40 jours. Ces durées sont rendues possibles grâce aux délais qui sont soumis aux utilisateurs à chaque étape de la procédure à propos desquelles je revendrais dans la deuxième partie de ce rapport dans la partie dédiée aux processus de la plateforme.

EJust promet aussi une confidentialité sur les procédures et les données de ses clients grâce à sa certification ISO 27001 et à son système de gestion de la sécurité de l'information incluant processus, personnes et systèmes technologiques. En effet, l'entreprise utilise des serveurs sécurisés.

Le projet d'eJust cible les entreprises de toutes tailles et principalement les grandes entreprises. Il se spécialise donc dans le B to B (Business to Business) pour la résolution de litiges commerciaux entre entreprises. La loi le permet facilement notamment avec la Convention de New York de 1958 sur l'Arbitrage, signée par 149 pays, rendant les procédures eJust applicables dans l'ensemble de ces pays.

#### 2.1.2 Maître d'apprentissage

Durant ma première année d'apprentissage chez eJust, Romain Schlick était mon Maître d'Apprentissage. Romain Schlick était Scrum Master, et Tech Lead au sein de l'équipe. A la suite du départ de ce dernier, c'est Romain Fromi qui a repris le rôle de Maître d'Apprentissage et le restera jusqu'à la fin de ma période d'apprentissage. Romain Fromi est à la fois développeur sur la platerforme mais également Product Owner.

#### 2.1.3 Travaux réalisés

En étant chez eJust depuis plus d'un an, j'ai eu à réaliser de nombreux développements sur la plateforme d'arbitrage. Mon travail est celui d'un développeur dit « full-stack », cela signifie que je dois être capable de travailler sur toutes les parties de la plateforme, la partie client (Front Office) et la partie serveur (Back Office). Cette plateforme étant en constante évolution en fonction des besoins de nos clients, je ne pourrais citer entièrement tous les travaux que j'ai effectués. Je m'attarderais donc sur les chantiers les plus notables à savoir :

- la refonte de la « Court-Room » (le cœur de la plateforme d'arbitrage)
- Ajout d'un module d'achat de crédit
- Le projet SNCF
- Mise en place du nouveau parcours de dépôt de requête de compromis d'arbitrage

#### 2.1.3.1 Refonte de la Court Room

La première auquel j'ai participé était la refonte graphique et fonctionnelle de la plateforme. Cette refonte concernait aussi bien la Court Room en elle-même qui est le cœur de la plateforme, que les pages annexes comme la gestion des organisations, des comptes clients, ainsi que la page d'accueil de la plateforme.

#### 2.1.3.2 Module d'achat de crédits

L'utilisation de la plateforme engendrait des coûts pour les utilisateurs mais ceux-ci n'était pas intégré directement à la plateforme. En effet, notre Secrétariat devait passer via une tierce application pour s'assurer du bon paiement des clients. Cependant cette vérification ne laissait aucune trace, aucune donnée sur la plateforme ne permettant de prouver que la vérification du moyen de paiement. Pour pallier à ce

défaut, il fut décidé de développer sur la plateforme un module d'achat de crédits sur la plateforme. Ainsi, les clients peuvent désormais faire une demande de crédit directement sur la plateforme, et le Secrétariat peut valider cette demande dans un espace de la plateforme réservé au secrétariat eJust laissant ainsi une trace stocké en base de données.

#### 2.1.3.3 Projet SNCF

Au début du mois de mai 2017, le Business Development nous a fait part d'un nouveau projet. En effet, un contrat a été signé avec la SNCF pour l'utilisation d'une version modifié de notre plateforme d'arbitrage. Ce contrat avait pour objectif de permettre à la SNCF d'utiliser notre plateforme d'arbitrage pour résoudre des litiges avec ces usagers. La livraison de cette solution d'arbitrage spécifique était prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

#### 2.1.3.4 Nouveau parcours de dépôt de requête d'arbitrage

Au mois de septembre 2017, un changement de stratégie à été amorcé par la direction. Cette décision implique un changement de priorité de développement pour l'équipe auquel j'appartiens. En effet, après de multiples retours de nos clients, nous avons constatés que la plateforme actuelle était difficile d'utilisation de par la complexité des processus juridiques existants et le respect indispensable des règles de droits. Pour permettre une utilisation simple et fluide de notre service, un nouvel UX designer a été engagé pour nous proposer un nouveau parcours de dépôt de requête d'arbitrage.

Ce parcours est actuellement en cours de développement.

#### 2.2 PRESENTATION DU SUJET DU MEMOIRE

#### 2.2.1 Contexte

Depuis la fin des années 90, la révolution numérique bouleverse de toujours de secteurs d'activités. Après avoir transformés en profondeur notre manière de communiquer (exemple : l'essor exponentiel des emails entrainant amorçant le déclin de l'activité postale), la transformation digitale touche aujourd'hui de nouveaux secteurs comme la santé (opérations de chirurgiens à distance via Internet, prolifération d'objets connectés de suivi de patients médicaux) ou l'éducation. Ces transformations sont pour la plupart amenées par des start-up ambitieuses, n'hésitant pas parfois à bouleverser les secteurs d'activités dans lesquels ils s'implantent (exemple : les tensions entre les taxis et Uber, une start-up californienne qui a développé une application de mise en contact de ces utilisateurs avec des chauffeurs également inscrit sur cette plateforme).

Encore peu touché par ce phénomène, le numérique s'empare aujourd'hui du monde juridique. La transformation à venir de ce secteur devrait impacter l'ensemble des métiers et des processus juridiques le concernant. De plus, la transformation des supports d'informations juridiques, l'arrivée de l'intelligence artificielle risque de bouleverser la manière dont les juristes, et les avocats (entre autres) vont être amenés à travailler.

\_

La capacité des intelligences artificielles à analyser des milliers de documents et de décisions de justices grâce au Big Data pour en établir des modèles de prédictions vont révolutionner la manière d'appréhender les litiges juridiques. Les entreprises qui aiment avoir une vision à long terme devraient profiter de ces perspectives pour revoir leurs modèles de gestion des risques.

## 2.2.2 Problématique

Les acteurs concernés par les innovations dans le monde juridique accueillent ces nouveautés technologiques avec intérêt et prudence. En effet, les processus juridiques sont complexes de par les lois qui les régissent, et peuvent être très couteux en cas d'erreur. Les entreprises sont intéressées par l'opportunité d'améliorer l'efficacité de leurs services juridiques et de réduire de réduire les coûts. Mais la possibilité de réduire également les coûts liés à l'incertitude des décisions de justice grâce à la justice prédictive est regardée de près par les entreprises.

Dans ce contexte d'innovation, quelles sont les opportunités et les menaces auxquels pour les entreprises ?

#### 2.2.3 Ce qui est déjà connu sur le sujet traité dans le mémoire

Aujourd'hui beaucoup d'articles existent sur l'arrivée de « legaltechs » souhaitant révolutionner ou « ubériser » les services juridiques. Quelques sociétés existent mais restent relativement peu connu du grand public (exemple : Prédictice, FastArbitre, eJust). Beaucoup d'articles se penchent sur questions sociétales et philosophiques qu'impliquent ces transformations. Cependant, peu d'articles mettent en avant la pensée stratégique que doit développer une entreprise pour refonder son service juridique.

### 2.2.4 Ce que le mémoire apporte de nouveau

Ce mémoire propose de faire une synthèse des enjeux de la révolution des moyens numériques dans le secteur juridique en mettant en avant ces impacts actuels et futurs sur les services juridiques d'organisations.

L'environnement d'une entreprise est rempli de risques juridiques quelle que soit son activité. Une mauvaise gestion de ces risques peut la conduire à sa perte. Au contraire, une bonne stratégie juridique peut atténuer voir neutraliser certains de ces risques. Beaucoup d'articles et d'études s'intéressent aux opportunités et menaces pour les entreprises face à l'arrivée des nouvelles technologies, mais rarement sur le thème juridique. Les thèmes généralement abordés sont la cyber-sécurité, la communication, ou encore la transformation de leur métier par l'informatique.

Ce mémoire propose donc de mettre en avant l'évolution de la gestion des risques juridiques face à la transformation de se secteurs et de processus qui le compose.

#### 2.2.5 Perspective d'utilisations de ce mémoire

Ce mémoire aura une valeur qualitative pour toute personne s'intéressant à l'évolution du management des risques juridiques pour une entreprise. Le but étant d'apporter un prisme de lecture sur l'impact des nouvelles technologies sur les méthodes existantes de management des risques, tout service juridique souhaitant se rénover pourra trouver des informations utiles dans ce mémoire

## 2.2.6 Proposition de plan

- 1. Moderniser la justice
  - 1.1 La justice au XXème siècle
  - 1.2 Les nouveaux acteurs du marché
  - 1.3 Le choc des cultures
- 2. Les nouveaux processus juridiques
  - 2.1 Etat des lieux
  - 2.2 Transformation des services juridiques
  - 2.3 Impact sur les contrats B to B
  - 2.4 Des perspectives B to C
- 3. La justice prédictive
  - 3.1 La « data », le nouvel or noir
  - 3.2 Fin de la jurisprudence ?
  - 3.3 Nouveau management des risques

#### 3. Glossaire

- <u>Justice prédictive</u>: instruments d'analyse de la jurisprudence et des écritures des parties, instruments qui permettraient de prédire les décisions à venir dans des litiges similaires à ceux analysés, c'est-à-dire d'identifier quelle solution sera donnée à un litige X par un juge Y, soit au vu des données du litige X, soit par une analyse des écritures des parties. (Bruno Dondero).
- <u>Legaltech</u> : notion issue de l'anglais : Legal Technology, fait référence à l'usage de la technologie et de logiciels pour offrir des services juridiques.
- <u>Product Owner</u>: son rôle est de gérer une équipe composée de Designers et de Développeurs qui ont pour objectif de concevoir un produit qui apportera un maximum de valeur aux utilisateurs. Le Product Owner (PO) est au coeur de la méthodologie SCRUM.
- <u>Scrum</u> : méthode agile de gestion de projet, utilisée notamment en développement logiciel
- <u>Scrum Master</u> : il est au service de l'équipe de développement, du Product Owner et de l'organisation dans le cadre de l'implémentation de Scrum
- <u>Ubériser</u>: phénomène récent dans le domaine de l'économie consistant en l'utilisation de services permettant aux professionnels et aux clients de se mettre en contact direct, de manière quasi instantanée, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies.

## 4. Bibliographie

- Affiches-parisiennes : Régulation politique de l'IA

http://www.affiches-parisiennes.com/le-droit-a-l-epreuve-de-l-intelligence-artificielle-7049.html

- Maddyness : Automatisation du droit plutôt qu'ubérisation

https://www.maddyness.com/innovation/2016/09/19/legaltech-automatisation-du-droit/

- Le risque juridique

https://www.eyrolles.com/Chapitres/9782708136069/Chap1 Verdun.pdf

- La justice prédictive

https://www.village-justice.com/articles/Justice-predictive-est,22683.html

 $\frac{http://www.lepoint.fr/high-tech-internet/la-justice-predictive-le-pouvoir-judiciaire-vers-un-grand-bouleversement-o5-o5-2017-2125097\_47.php$ 

 $\underline{http://internetactu.blog.lemonde.fr/2017/09/09/la-justice-predictive-13-lenjeu-de-louverture-desdonnees/}$